

QUESTIONS DIVERSES

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE.

Suite aux précisions demandées quant aux possibilités d'utilisation d'autres créneaux horaires à l'Aire de Jeux Couverte pour des activités, il est porté à la connaissance de l'Assemblée qu'une Commission des Sports va se réunir très prochainement pour prendre en compte les nouvelles demandes et émettre un avis.

Les pannes de bus sur la ligne 44 semblant s'avérer de plus en plus fréquentes, une lettre sera adressée à la C.G.F.T.E. pour la sensibiliser sur ce problème afin qu'elle prenne les dispositions qui s'imposent.

Les problèmes que semble poser l'arrêt du Bon Curé à la hauteur du Foyer Résidence "Les Fougères" dans le cadre du ramassage scolaire sont évoqués.

L'Assemblée demande à ce que la disposition de celui-ci soit réexaminée.

M. MEJEAN fait une déclaration au nom de son groupe, pour s'attrister avec tous les Ludréens des résultats des élections sénatoriales, alors que tous les administrés avaient espéré l'élection de M. le Maire.

M. le Maire le remercie en évoquant tout ce que la Commune et le Département avaient à gagner de son élection. Il déclare continuer le combat en toute objectivité, sans esprit partisan et souligne que malgré le fait que tous les Etats Majors politiques l'aient combattu, le résultat qu'il a obtenu est plus qu'honorable. Il précise qu'il était le seul candidat - parmi les candidats isolés - à avoir fait un score pareil dans toute la France.